

→ CONTEXTE

1 Photos prises dans des circonstances peu reluisantes, anciens propos tenus sur un forum qui ne sont plus assumés, coordonnées complètes compilées par des sites d'annuaires ou, pire, vidéos ou photos érotiques... les raisons de regretter d'avoir laissé certaines infos sur le Web sont nombreuses.

2 Toute activité sur Internet y laisse des traces. Les cookies sont de petits fichiers

enregistrés sur l'ordinateur. Grâce à eux, les sites Web se souviennent de ton ordi à la visite suivante.

3 Chaque site auquel tu te connectes retient ainsi l'adresse IP de ton ordinateur, le nom de ton fournisseur d'accès, ton système d'exploitation, la page qui t'a conduit(e) jusqu'à lui, etc.



# Profession: nettoyeur du Net

Internet est doté d'une énorme mémoire ! Il est pourtant possible de faire disparaître du réseau mondialisé des informations gênantes.

INTERVIEW

Guillaume Sessa, fondateur du site Mavieprivee.fr.

Quels types de demande recevez-vous ?

Guillaume Sessa : On nous sollicite pour supprimer des informations confidentielles, diffamantes... Exemples : un homme d'affaires voulant faire disparaître des archives un article de presse, une victime de chantage par webcam, des adolescents piégés sur Facebook...

Comment procédez-vous ?

Concernant Facebook, on les aiguille car on n'a pas le droit d'agir pour eux. Dans les autres cas, on essaie d'abord de supprimer l'info ou de la modifier en contactant le site. Par exemple, on demande que le nom de la personne soit remplacé par ses initiales. Il vaut mieux agir vite, à la source. La loi Informatique et

Libertés pose de bonnes bases pour cela. Mais le « nettoyeur » n'est pas un avocat, il ne fait pas les démarches juridiques. L'info reste ensuite indexée dans les moteurs de recherche. La suppression se fait naturellement quand le moteur de recherche met à jour ses index, ce qui peut être long. Nous les contactons donc pour les presser un peu.

Plus il y a de liens à « purger », plus la démarche est compliquée et longue.

Et c'est tout ?

Parallèlement, on agit sur le moteur de recherche. On peut multiplier la publication d'infos sur des homonymes, afin de « noyer » la référence à la personne concernée. On peut aussi créer de l'informa-

## Comment éviter la mauvaise e-réputation

Pour préserver son image – et celle des autres – sur Internet, voici quelques conseils de spécialistes. Avec la CNIL.

RÈGLE N° 1 : TESTER

« On ne s'inscrit pas si on ne sait pas se désinscrire, prévient Guillaume Sessa, de Mavieprivee.fr. On teste donc un compte avec de fausses infos sur soi avant de s'en créer un vrai. »

RÈGLE N° 2 : SÉCURISER SON PROFIL

Sur Facebook, il est très simple de paramétrer son profil de façon à limiter l'accès aux infos, aux photos...

RÈGLE N° 3 : NE PAS TOUT DIRE NI TOUT MONTRER

Donne le minimum d'infos : pas d'adresse, pas de numéro de téléphone, pas de renseignements privés (religion, orientation sexuelle...). Respecte la vie privée des autres. Ne divulgue pas d'informa-

tions désobligeantes sur tes relations. Car tu n'aimerais pas que l'on fasse cela contre toi. Réfléchis avant d'écrire quand tu es sous le coup d'une émotion négative, ou même positive. Marine, 19 ans, heureuse nouvelle tata, a ainsi révélé sur Facebook que sa belle-sœur attendait un bébé. Les futurs parents, qui n'ont pas eu le plaisir de l'annonce

de la grossesse, sont fâchés avec elle ! Pense simplement que tout ce que tu écris sera lu. Évite de publier des photos qui risquent de devenir gênantes dans quelques années, ou d'être utilisées par un « ami » malintentionné. Demande toujours à tes amis l'autorisation de poster des photos d'eux.

S. Le



→ MOTS CLÉS

Adresse IP

Numéro d'identification attribué à chaque appareil (ordinateur, smartphone, tablette...) connecté à un réseau informatique (ou à chacune de ses connexions). Cela permet les communications entre les appareils, parfaitement repérables.

CNIL

Commission Nationale de l'Informatique et des Liber-

tés. Institution indépendante veillant au respect de la vie privée et des droits de chacun dans les domaines de l'informatique, d'Internet et de la vidéosurveillance.

Loi Informatique et Libertés

Loi votée en 1978 (et modifiée depuis) qui réglemente la pratique du fichage et le traitement des données personnelles en France.

→ CHIFFRES CLÉS

120

« amis » en moyenne pour un détenteur de profil Facebook en France. Mais seulement une dizaine d'entre eux sont des amis proches.

8

heures sont passées par les 13-14 ans

sur Internet chaque semaine, en moyenne, selon une étude Ipsos datant de 2008.

10,5 %

des Français inscrits sur Facebook

ont déserté le réseau social cette année, selon une étude Lightspeed Research. 43 % d'entre eux s'y ennuyaient et 23 % étaient « inquiets pour leurs données personnelles ».

→ EN SAVOIR PLUS

www.jeunes.cnil.fr  
www.netpublic.fr  
www.mavieprivee.fr

« LE FAIT QUE L'INFO SOIT STOCKÉE IMPORTE MOINS AUX GENS SI LES AUTRES N'Y ONT PAS ACCÈS. »